

Le recueil des actes administratifs du SIED 70 a pour objet d'assurer la publicité des délibérations du Bureau, du Conseil d'exploitation de la régie des énergies renouvelables et du Comité. Ce recueil concerne celles du Comité syndical des 27 février et 26 novembre 2016 ainsi que les délibérations du Bureau syndical et du Conseil d'exploitation des 15 février, 23 mai, 11 juillet, 17 octobre et 14 novembre 2016.  
Ce recueil doit être tenu à disposition du public dans chaque mairie. Le public en est informé par voie d'affichage.

**BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 15 FEVRIER 2016****DELIBERATION N°1 – Comptes Administratifs 2015**

Le Bureau syndical donne un avis favorable aux projets de comptes administratifs présentés par le Président et précise qu'il sera demandé au prochain Comité syndical d'arrêter les comptes administratifs de l'année 2015.

**DELIBERATION N°2 – Projets de Budgets 2016**

Le Bureau syndical décide d'adapter les guides de participations communales sur le territoire des communes où il perçoit la TCFE pour les travaux d'optimisation des installations d'éclairage public, compte tenu du développement des leds.

Le Bureau syndical valide les projets de budgets primitifs 2016 présentés par Monsieur le Président et précise qu'ils seront proposés au Comité syndical lors de sa prochaine réunion.

**DELIBERATION N°3 – Programmation des travaux 2016**

Le Bureau syndical valide les premières listes de travaux 2016 ci-après :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

- ✚ 18 extensions à Brésilley, Champlitte, Chalonvillars, Frahier-et-Chatebier, Fresne-Saint-Mamès, Gevigney-Mercey, Lure, Lyoffans, Ovanches, Recologne-les-Rioz, Rigny, Saint-Germain, Scey-sur-Saône, Vallerois-Lorrioz, Vanne, Vellefaux, Velesmes-Echevanne et Velorcey.
- ✚ 12 renforcements à Andelarre, Belfahy, Breurey-Les-Faverney, Buthiers, Chalonvillars, Etuz, Haut-du-Them-Château-Lambert, Melisey, Rioz, Senoncourt, Traves et Vaite,
- ✚ 14 aménagements esthétiques à Cerre-Les-Noroy, Coisevaux, Faverney, Flagy, Grandvelle-et-Le-Perrenot, Lavoncourt, Montessaux, Navanne, Pusey, Rioz, Scey-Sur-Saône, Senoncourt, Villers-Les-Luxeuil et Vouhenans.
- ✚ Des travaux sécurisation de fils nus à Amage, Buthiers, Colombier, Corravillers, Etuz, Fondremand, Melisey, Saint-Bresson, Valay et Villers-Sur-Port.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

- ✚ 21 extensions à Authoison, Coisevaux, Faverney, Flagy, Fondremand, Gevigney-Mercey, Lavoncourt, Lure, Montessaux, Navanne, Pont-de-Planche, Pusey, Raze, Recologne-Les-Rioz, Rioz, Saint-Germain, Scey-Sur-Saône, Senoncourt, Savoyeux, Vellefaux et Vouhenans.
- ✚ des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public :
  - sous la maîtrise d'ouvrage des communes à Ainvelle, Amance, Ancier, Borey, Clairegoutte, Faverney, Malbouhans, Onay, Quincey, Servance, Valay, Vallerois-le-Bois, Velorcey, Villers-les-Luxeuil et Vy-les-Lure.
  - sous maîtrise d'ouvrage déléguée du SIED 70 à Broye-Aubigny-Montseugny, Broye-les-Loup-et-Verfontaine, Chavanne, Chaumerenne, Citers, Corbenay, Ferrières-les-Ray, Fouvent-Saint-Andoche, La Lanterne-et-les-Armons, Pontcey, Pusey, Saint-Barthelemy, Saint-Loup-Nantouard et Villers-Vaudey.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

- ✚ 16 opérations à Coisevaux, Corravillers, Faverney, Flagy, Fondremand, Frahier-et-Chatebier, Montessaux, Navanne, Pont-de-Planche, Raze, Recologne-les-Rioz, Rigny, Rioz, Saint-Germain, Senoncourt et Vouhenans.

**DELIBERATION N°4 – Maîtrise de la demande de l'énergie**

Le Bureau syndical adopte le projet de convention relatif à la mise à disposition de personnel du service Energies renouvelables pour une mission de suivi administratif et technique de l'opération de rénovation énergétique d'un groupe scolaire au profit de la commune de Frotey-les-Vesoul.

**DELIBERATION N°5 – Electromobilité**

Le Bureau syndical accepte, dans le cadre du projet « autocampagne », de financer et d'assurer l'installation et la maintenance de 3 sites de recharge, pour les 3 communes de la Communauté de Communes de Terres de Saône, lauréate de l'appel à projet national « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ».

Il décide d'intégrer ces installations aux 45 sites programmés dans le cadre du déploiement initial des bornes de recharge sur le département de la Haute-Saône. Le Bureau syndical décide de ne pas financer tout point de charge supplémentaire concernant ce projet « autocampagne ».

### **DELIBERATION N°6 – Electromobilité**

Le Bureau syndical approuve l'implantation des bornes de recharge selon un schéma de déploiement en cohérence avec le schéma régional d'électromobilité sur les communes suivantes : Arc-les-Gray, Champagny, Champlitte, Combeaufontaine, Dampierre-Sur-Salon, Faucogney-et-la-Mer, Fougerolles, Frahier-et-Chatebier, Fresne-Saint-Mames, Gray, Gy, Héricourt, Jussey, Plancher-les-Mines, Port-Sur-Saône, Pusey, Rioz, Ronchamp, Saint-Loup-Sur-Semouse, Vaivre-et-Montoille, Vauvillers, Vesoul et Villersexel, et sur les 3 communes du programme « autocampagne ».

### **DELIBERATION N°7 – Autorisation Spéciale d'Absence**

Le Bureau syndical adopte le régime proposé par le Président pour les autorisations spéciales d'absence et précise que ces absences ne pourront être accordées que sous réserve des nécessités de service.

### **DELIBERATION N°8 – Chèques déjeuner**

Le Bureau syndical décide de maintenir la valeur faciale du titre de repas à 7 €(sept euros) et fixe à 60% la prise en charge, par le Syndicat, de la valeur du titre de repas.

### **DELIBERATION N°9 – CNAS**

Le Bureau syndical valide l'adhésion au CNAS pour les agents actifs et retraités.

### **DELIBERATION N°10 – Poste de « Chargé de mission Energies renouvelables »**

Le Bureau syndical confirme sa délibération du 15 janvier 2013 concernant le poste d'ingénieur territorial « Chargé de mission Energies renouvelables », et décide d'étendre le domaine d'activité de ce poste à la maîtrise de l'énergie et aux économies d'énergie notamment dans les bâtiments communaux.

### **DELIBERATION N°11 – Agent de contrôle**

Le Bureau syndical désigne Monsieur Fabrice TONGHINI, comme agent du Syndicat chargé du contrôle, d'une part, du bon accomplissement des missions de service public fixées par le cahier des charges de concession, et d'autre part, des réseaux publics de distribution d'électricité. Il précise que cet agent est habilité à connaître des informations visées à l'article L2224-31 et L5112-24-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et charge le Président de demander l'assermentation de cet agent auprès du tribunal de grande instance

### **DELIBERATION N°12 – Conseil en énergie partagé**

Le Bureau syndical décide d'étendre la mission de l'actuel Conseiller en énergie partagé aux communes de Chagey, Pennesières et Tincey-Pontrebeau, aux mêmes conditions que celles de la délibération n°5 du 10 février 2010 du Bureau Syndical, soit : forfait 250 € + 1€/habitant.

## **COMITE SYNDICAL : SÉANCE DU 27 FEVRIER 2016**

### **DELIBERATION N° 1 - Compte administratif du budget principal de 2015**

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget principal 2015 qui présente un excédent de 3 730 144.86 € et qui peut se résumer comme suit :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	18 391 023.84 €
	Recettes	16 194 231.90 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	5 375 083.20 €
	Recettes	11 302 020.00 €

(1) y compris la reprise des résultats 2014

### **DELIBERATION N° 2 - Compte administratif du budget annexe " Conseil" de 2015**

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe "Conseil" 2015 qui présente un résultat global de clôture nul et qui peut se résumer comme suit :

FONCTIONNEMENT	Réalisations (1)
Dépenses	40 191.66 €
Recettes	40 191.66 €

(1) y compris la reprise des résultats 2014

### **DELIBERATION N° 3 - Compte administratif du budget annexe "Prestations de services" de 2015**

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe "Prestations de services" 2015 qui présente un résultat global de clôture nul et qui peut se résumer comme suit :

	SECTION	Réalisations (1)
EXPLOITATION	Dépenses	9 885.44 €
	Recettes	9 885.44 €

(1) y compris la reprise des résultats 2014

**DELIBERATION N° 4 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Scey-sur-Saône » de 2015**

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Scey-sur-Saône » 2015 qui présente un résultat global de clôture nul et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	47 320.02 €
	Recettes	38 623.13 €
EXPLOITATION	Dépenses	106 893.74 €
	Recettes	115 590.63 €

(1) y compris la reprise des résultats 2014

**DELIBERATION N°5 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Gy » de 2015**

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Gy » 2015 qui présente un excédent global de clôture de 11 299.82 € et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	330 351.87 €
	Recettes	378 418.79 €
EXPLOITATION	Dépenses	36 421.37 €
	Recettes	56 439.29 €

(1) y compris la reprise des résultats 2014

**DELIBERATION N° 6 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Marnay » de 2015**

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Marnay » 2015 qui présente un excédent global de clôture de 1 154.68 € et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	1 053 168.63 €
	Recettes	1 049 472.17 €
EXPLOITATION	Dépenses	47 154.44 €
	Recettes	52 005.58 €

(1) y compris la reprise des résultats 2014

**DELIBERATION N°7 - Comptes de gestion 2015 du budget principal et de ses 5 budgets annexes**

Le Comité syndical déclare que les comptes de gestion relatifs au budget principal et à ses 5 budgets annexes « Conseil », « Prestations de services », « Chaufferie de Scey-sur-Saône », « Chaufferie de Gy » et « Chaufferie de Marnay » dressés pour l'exercice 2015 par le receveur syndical, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

**DELIBERATION N° 8 - Reprise des résultats 2015 du budget principal et des budgets annexes**

Le Comité syndical décide d'affecter globalement les résultats de l'exercice du budget principal de 2015 comme suit :

Budget	Résultats		Propositions d'affectations		
	Fonctionnement ou exploitation	Investissement	Besoins de financement en investissement	Excédent de fonctionnement ou d'exploitation	Excédent d'investissement
Principal	5 926 936.80 €	-2 196 791.94 €	2 196 791.94 €	3 730 144.86 €	0 €
Conseil	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prestations de service	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Chaufferie de Scey	8 696.89 €	- 8 696.89 €	8 696.89 €	0 €	0 €
Chaufferie de Gy	20 017.92 €	48 066.92 €	0 €	20 017.92 €	48 066.92 €
Chaufferie de Marnay	4 851.14 €	- 3 696.46 €	3 696.46 €	1 154.68 €	0 €

**DELIBERATION N° 9 - Budget primitif principal 2016**

Le Comité syndical adopte, à l'unanimité des membres présents, le budget primitif principal 2016 voté par nature avec budgétisation de la recette correspondant à la provision, tel qu'il est résumé ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chap	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	240 400	013	Atténuation de charges	10 400
012	Charges de personnel	681 500	70	Produits des services	85 000
65	Autres Charges de gestion courante	90 000	73	Impôts et taxes	3 200 000
67	Charges exceptionnelles	51 810	75	Autres produits de gestion courante	1 280 000
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	7 000	77	Produits exceptionnels	106 800
023	Virement à la section d'investissement	3 676 150	042	Opérations d'ordre entre section	2 430 150
042	Opérations d'ordre entre sections	3 368 000	002	Résultat reporté	3 730 000
Total section		8 114 860	Total section		10 842 350

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
020	Immobilisations incorporelles	15 000	13	Subventions d'investissement	3 805 000
204	Subventions d'équipements versées	2 500 000	16	Emprunts et dettes assimilées	252 600
21	Immobilisations corporelles	60 000	23	Immobilisations en cours	10 000
23	Immobilisations en cours	5 920 900	10	Dotations fonds divers et réserves	2 206 700
13	Subvention d'investissement	70 000	27	Autres immobilisations financières	1 013 000
020	Dépenses imprévues	15 000	024	Produits des cessions	3 000
040	Opérations d'ordre entre sections	2 430 000	4582	Opérations pour comptes de tiers	2 823 300
041	Opérations patrimoniales	1 013 000	021	Virement de la section de fonctionnement	3 676 150
4581	Opérations pour comptes de tiers	3 946 700	040	Opérations d'ordre entre sections	3 368 000
001	Solde reporté	2 200 000	041	Opérations patrimoniales	1 013 000
Total section		18 170 750	Total section		18 170 750

Il précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2017 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2016 si nécessaire avant le vote du budget de 2017.

**DELIBERATION N° 10 - Budget primitif annexe « Conseil » 2016**

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe « Conseil » 2016 voté par nature avec budgétisation de la recette correspondant à la provision, tel qu'il est résumé ci-après, et précise que les crédits sont votés par chapitre :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
012	Charges de personnel	39 900	74	Dotations et participations	12 000
			77	Produits exceptionnels	27 900
Total section		39 900	Total section		39 900

**PAS D'INVESTISSEMENT**

**DELIBERATION N° 11 - Budget primitif annexe « Prestations de services » 2016**

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe « Prestations de services » 2016, précise que les crédits sont votés par chapitre sans opération :

**SECTION D'EXPLOITATION**

Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	599	70	Vente prestations de services	14 999
023	Virement à la section d'investissement	1	042	Opérations d'ordre entre sections	1
67	Charges exceptionnelles	14 400			
Total section		15 000	Total section		15 000

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

040	Opérations d'ordre entre sections	1	021	Virement de la section d'exploitation	1
Total section		1	Total section		1

**DELIBERATION N° 12 - Budget primitif annexe 2016 de la Chaufferie de Scey-Sur-Saône**

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2016 de la Chaufferie de Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2017 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2016, si nécessaire avant le vote du budget de 2017, ci-après :

**SECTION D'EXPLOITATION**

Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	78 600			
012	Charges de personnel	6 500	70	Ventes produits	128 600
66	Charges financières	7 500	042	Opérations d'ordre entre sections	18 000
022	Dépenses imprévues	2 500			
023	Virement à la section d'investissement	17 190			
042	Opérations d'ordre entre sections	34 310			
Total section		146 600	Total section		146 600

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
23	Immobilisations en cours	17 000			
16	Remboursement d'emprunts	13 500	106	Dotations et fonds de réserves	8 700
020	Dépenses imprévues	3 000	021	Virement de la section d'exploitation	17 190
040	Opérations d'ordre entre sections	18 000	040	Opérations d'ordre entre sections	34 310
001	Solde négatif reporté	8 700			
Total section		60 200	Total section		60 200

**DELIBERATION N° 13 - Budget primitif annexe 2016 de la Chaufferie de Gy**

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2016 de la Chaufferie de Gy, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2017 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2016, si nécessaire avant le vote du budget de 2017, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	33 600	70	Vente produits	57 000
012	Charges de personnel	5 500	77	Produits exceptionnels	38 310
66	Charges financières	4 000	042	Opérations d'ordre entre sections	3 850
022	Dépenses imprévues	2 000	002	Résultat reporté	20 000
67	Charges exceptionnelles	56 800			
042	Opérations d'ordre entre sections	17 260			
Total section		119 160	Total section		119 160
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
23	Immobilisations en cours	42 110	16	Emprunt et dettes	56 800
16	Emprunts et dettes assimilées	71 100	040	Opérations d'ordre entre sections	17 260
020	Dépenses imprévues	5 000	001	Résultat reporté	48 000
040	Opérations d'ordre entre sections	3 850			
Total section		122 060	Total section		122 060

**DELIBERATION N° 14 - Budget primitif annexe 2016 de la Chaufferie de Marnay**

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2016 de la Chaufferie de Marnay, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2017 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2016, si nécessaire avant le vote du budget de 2017, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	73 200			
012	Charges de personnel	8 700			
66	Charges financières	12 700	070	Produits exceptionnels	160 600
022	Dépenses imprévues	3 700	002	Résultat reporté	1 200
023	Virement à la section d'investissement	3 700			
042	Opérations d'ordre entre sections	59 800			
Total section		161 800	Total section		161 800
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
23	Immobilisations en cours	11 200	13	Subventions d'investissement	110 600
16	Emprunt et dettes assimilées	234 300	021	Virement de la section d'exploitation	3 700
020	Dépenses imprévues	10 000	106	Dotations et fonds de réserves	3 700
001	Solde négatif reporté	3 700	040	Opérations d'ordre entre sections	59 800
			001	Résultat reporté	81 400
Total section		259 200	Total section		259 200

**DELIBERATION N° 15 – Electromobilité**

Le Comité syndical prend acte du transfert de la compétence mentionnée à l'article L2224-37 du Code général des collectivités territoriales relative aux bornes de recharge de véhicules électriques. Au 27 février 2016, 270 communes ont transféré cette compétence au SIED 70.

**BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 23 MAI 2016****DELIBERATION N°1 – Programmation des travaux 2016**

Le Bureau syndical valide les deuxièmes listes de travaux 2016 ci-après :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

- ✚ 31 extensions à Aillevillers-et-Lyaumont, Auvet-et-Chapelotte, Borey, Brotte-les-Luxeuil, Champtonnay, Chenebier, Cirey, Corbenay, La Cote, Cugney, Froty-les-Lure, Gezier-et-Fontenelay, Héricourt, Luze, Magny-Vernois, Melisey, Moffans-et-Vacheresse, Montot, Nouvelle-les-Cromary, Noidans-le-feroux, Noroy-le-Bourg, Oiselay-et-Grachaux, Pin, Pont-du-Bois, Saint-Bresson, Saint-Valbert, Selles, Ternuay-Saint-Hilaire, Le Tremblois, Velleminfroy et Villers-le-Sec.
- ✚ 8 renforcements à Anchenoncourt-et-Chazel, Auvet-et-Chapelotte, Dampierre-sur-Linotte, Fontenois-les-Montbozon, Moffans-et-Vacheresse, Quincey, Villersexel et Voray-sur l'Ognon.
- ✚ 7 aménagements esthétiques à Arc-les-Gray, Breuches, Gevigney-et-Mercey, Greucourt, Luze, Montigny-les-Vesoul et Vouhenans.

- ✚ 4 sécurisations de fils nus de faible section à Boulot, Bussières, Fleurey-les-Faverney et Valay.

#### Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

- ✚ 14 extensions à Arc-les-Gray, Breuches, Chenebier, la Cote, Cugney, Frotey-les-Lure, Gevigney-et-Mercey, Mailley-et-Chazelot, Montigny-les-Vesoul, Montot, Nouvelle-les-Cromary, Vantoux-et-Longeville, Villers-le-Sec et Vyans-le-Val.
- ✚ 6 renforcement à Auvet-et-Chapelotte, Dampierre-sur-Salon, Essertenne-et-Cecey, Loeuilley, Montigny-les-Vesoul, et Le Pont-de-Planches.
- ✚ des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public :
  - sous la maîtrise d'ouvrage des communes à Abelcourt, Adelans-et-le-val-de-Bithaine, Athesans-Etroitefontaine, Beaumotte-Aubertans, Betoncourt-les-Brotte, Betoncourt-Saint-Pancras, Bougnon, Breuches Chalonvillars, Chassey-les-Montbozon, Chenebier, Cognières, Cuve, Dampierre-sur-Linotte, Echenans-sous-Mont-Vaudois, Errevet, Esboz-Brest, Ferrières-les-Scey, Fontaines-les-Luxeuil, Fresse, Froideterre, Frotey-les-Lure, Larret, Magnoncourt, Le Magnoray, Montbozon, La Nouvelle-les-Scey, Oyrrières, Quincey, Recologne-Les-Rioz, Sainte-Marie-en-Chanois, Sainte-Marie-en-Chaux, Saulx, Thieffrans, Le Val-Saint-Eloi, Vauchoux, La Villeneuve-Bellenoye et Villersexel.
  - sous maîtrise d'ouvrage déléguée du SIED 70 à Angirey, Arc-les-Gray, Betoncourt-sur-Mance, Brussey, Buthiers, Courtesoult-et-Gatey, Frahier-et-Chatebier, Gevigney-et-Mercey, Jussey, Magny-les-Jussey, Marnay, Ormenans, Plancher-Bas, Vaivre-et-Montoille, Vauconcourt-Nervezain, Velle-le-Chatel et Villers-le-Sec.

#### Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

- ✚ 14 opérations à Anchenoncourt-et-Chazel, Arc-les-Gray, Breuches, Champtonnay, Cirey, Cugney, Gevigney-et-Mercey, Montagney, Montigny-les-Vesoul, Montot, Nouvelle-les-Cromary, Oiselay-et-Grachaux, Le Tremblois, et Vyans-le-Val.

Concernant les travaux d'aménagements esthétiques, compte tenu des sommes déjà engagées en 2016 et du montant des demandes à l'étude, le Bureau syndical décide de suspendre les modalités d'aides aux communes.

#### ***DELIBERATION N°2 – Convention tripartite Sicae Est/Orange/SIED 70***

Le Bureau syndical adopte le projet de convention relatif à l'usage des supports des réseaux publics d'électricité BT et HTA aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques dans le cadre du déploiement de la fibre optique.

#### ***DELIBERATION N°3 – Participation du SIED 70 – Cas particulier***

Le Bureau syndical décide de ne pas attribuer d'aide supplémentaire à la commune de Francalmont pour son projet de production photovoltaïque d'électricité sur la toiture de la mairie et d'un lavoir.

#### ***DELIBERATION N°4 – Participation du SIED 70 – OICEP***

Suite au questionnaire qui a été adressé aux 543 communes du département en février dernier afin de quantifier le nombre de luminaires obsolètes (environ 4 700) à remplacer en 2016 et 2017, le Bureau syndical décide de maintenir le régime des aides actuelles pour le remplacement des luminaires à lampes à vapeur de mercure tel que défini dans la délibération n°3 du Bureau du 8 décembre 2015 pendant les 2 prochaines années.

#### ***DELIBERATION N°5 – Hydroélectricité - perspectives d'intervention du SIED 70***

Le Bureau adopte le principe de prendre la maîtrise d'ouvrage d'opération de production hydroélectrique d'électricité pour les sites situés sur le domaine public et dont le retour sur investissement est avéré. Il refuse d'attribuer une aide supplémentaire à ce type d'opération en plus des conditions actuelles de financement.

#### ***DELIBERATION N°6 – Projet d'implantation d'une chaufferie bois à Vesoul***

Le Bureau syndical adopte le principe de participer au projet de chaufferie bio masse au quartier du Montmarin à Vesoul dans le cadre de sa compétence optionnelle relative aux énergies renouvelables.

#### ***DELIBERATION N°7 – Groupement d'achat énergie Bourgogne Franche-Comté***

Le Bureau syndical adopte le principe d'adhérer au groupement d'achat d'énergie formé des 8 syndicats de Bourgogne Franche-Comté en cours de constitution et dont le SIEEEN sera le coordonnateur, uniquement pour les tarifs non réglementés de l'énergie.

#### ***DELIBERATION N°8 – Conseil en énergie partagé***

Le Bureau syndical décide d'étendre la mission de l'actuel Conseiller en énergie partagé aux communes de Charcenne, Fouvent-Saint-Andoche et Ray-sur-Saône, aux mêmes conditions que celles de la délibération n°5 du 10 février 2010 du Bureau Syndical, soit : forfait 250 €+ 1€/habitant.

#### ***DELIBERATION N°9 – Electromobilité : communes d'implantation***

Faisant suite à la délibération n°6 du 15 février 2016 relative à la liste des communes susceptibles d'accueillir des bornes de recharge pour véhicules électriques, le Bureau syndical approuve l'implantation d'une borne sur la commune de Frotey-les-Vesoul (au lieu de Navenne).

#### ***DELIBERATION N°10 – Participation du SIED 70 pour le départ en retraite d'un agent***

Le Bureau syndical décide de fixer à 200 €le montant de la contribution financière du syndicat à l'occasion du départ en retraite d'un agent.

#### ***DELIBERATION N°11 – Congrès FNCCR à TOURS***

Le Bureau syndical décide que le SIED 70 participe au congrès de la FNCCR qui se tiendra à TOURS du 21 au 23 juin avec 2 représentants, et précise que le SIED 70 financera les frais de déplacement ainsi que les frais de restauration non pris en charge par la FNCCR. Le Bureau syndical précise que le SIED 70 participera aux frais d'aménagement et d'organisation du stand Bourgogne Franche-Comté.

## CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES ENR : SÉANCE DU 11 JUILLET 2016

Le Conseil d'exploitation de la Régie des EnR valide les projets qui lui sont présentés, d'une part, au titre des contrats d'approvisionnement en combustibles des chaufferies de Scey-sur-Saône et de Marnay, et d'autre part, au titre du marché à procédure adaptée pour l'exploitation de la chaufferie de Marnay, et charge le Président de les soumettre au Bureau syndical.

## BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 11 JUILLET 2016

### **DELIBERATION N°1 – Programmation des travaux 2016**

Le Bureau syndical valide les troisièmes listes de travaux 2016 ci-après :

#### Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

- ✚ 29 extensions à Amblans-et-Velotte, Andelarrot, Aulx-les-Cromary, Auxon, Bougnon, Chaux-la-Lotière, Cirey, Colombes-les-Vesoul, Etuz, Fleurey-les-Faverney, Frahier-et-Chatebier, Mailleroncourt-Charrette, Marnay, Montboillon, Plancher-Bas, Purgerot, Rosey, Ruhans, Saint-Germain, Saulnot, Saulx, Tremblois (1e), Val-Saint-Eloi (1e), Vauvillers, Vellefrie, Vellexon-Queutrey, Vernotte (1a), Villeparois et Voray-sur-l'Ognon.
- ✚ 2 sécurisations de fils nus à Bussièrès et Valay.

#### Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

- ✚ 15 extensions à Barges, Cirey, Colombes-les-Vesoul, Cromary, Filain, Frahier-et-Chatebier, Marnay, Montarlot-les-Rioz, Montboillon, Neurey-les-la-Demie, Rosey, Ruhans, Vaivre-et-Montoille, Val-de-Gouhenans (1e) et Val-Saint-Eloi (1e).
- ✚ 4 renforcements à Chenebier, Colombe-les-Vesoul, Montigny-les-Vesoul et Nantilly.
- ✚ des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public :
  - sous maîtrise d'ouvrage des communes à Amoncourt, Andelarre, Aulx-les-Cromary, Autrey-les-Cerre, Bouligney, Boulton, Cerre-les-Noroy, Chagey, Champey, Chenebier, Delain, Demie (1a), Girefontaine, Gray-la-Ville, Haut-Du-Them, Maizières, Mignavillers, Saint-Sauveur, Vandelans et Vars.
  - sous maîtrise d'ouvrage déléguée du SIED 70 à Bourguignon-les-Conflans, Nantilly, Noiron, Saint-Rémy et Voray-sur-l'Ognon.

#### Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

- ✚ 11 opérations à Chaux-la-Lotière, Cirey, Corravillers, Marnay, Montboillon, Plancher-Bas, Rosey, Ruhans, Saulnot, Saulx et Val-Saint-Eloi (1e).

Le Bureau syndical décide d'adapter les guides de participations financières du SIED 70 aux travaux selon les documents joints en annexe.

*Concernant les travaux d'aménagement esthétique, compte tenu des sommes déjà engagées en 2016 et du montant des demandes à l'étude, le Bureau syndical a décidé, le 23 mai 2016, de suspendre les modalités d'aides aux communes.*

### **DELIBERATION N°2 – Convention tripartite HSN – ENEDIS (ex ERDF) – SIED 70**

Le Bureau syndical adopte le projet de convention relatif à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension et haute tension aériens par HSN (Haute-Saône Numérique) pour le déploiement de la fibre optique. Le SIED 70 ne percevra aucune indemnité de la part de HSN pour l'utilisation des appuis mis à disposition, en contrepartie, HSN prendra à sa charge la mise en souterrain des câbles installés.

### **DELIBERATION N°3 – Résiliation adhésion AFE**

Le Bureau syndical décide de résilier son adhésion à l'Association Française de l'Eclairage (AFE) à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### **DELIBERATION N°4 – Consultation pour la fourniture de matériel courant d'éclairage public**

Le Bureau syndical décide du lancement de la procédure d'accord-cadre pour l'achat de matériel d'éclairage public sans caractère esthétique avec 4 lots techniques : lot 1 : luminaires fonctionnels, lot 2 : luminaires diffusants lot 3 : candélabres & crosses et lot 4 : horloges astronomiques. L'estimation des besoins à satisfaire durant la totalité du marché est de 4000000€

Les offres du 1<sup>er</sup> marché subséquent seront sollicitées à l'issue de la procédure de désignation des titulaires de l'accord-cadre.

### **DELIBERATION N°5 – Exploitation et fourniture de combustibles pour les chaufferies de Scey-sur-Saône et Marnay**

Le Bureau syndical approuve les projets de contrats d'approvisionnement pour 2 ans en combustibles des chaufferies de Scey-sur-Saône et de Marnay ainsi que le projet de marché à procédure adaptée pour l'exploitation durant 2 ans de la chaufferie Marnay.

### **DELIBERATION N°6 – Adhésion au Groupement d'achat d'énergie Bourgogne Franche-Comté**

Par délibération n°7 du 23 mai 2016, le Bureau syndical a adopté le principe de l'adhésion au groupement d'achat d'énergie Bourgogne Franche-Comté dont le SIEEEN sera le coordonnateur. En conséquence, le Bureau syndical autorise le Président à signer l'acte constitutif du groupement de commandes et accepte la participation financière prévue.

Le Bureau syndical décide d'exonérer des frais de fonctionnement, les communes sur le territoire desquelles le SIED 70 perçoit la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité.

### **DELIBERATION N°7 – Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le SICG les Courlis**

En 2015, le SIED 70 est intervenu en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage dans l'étude de faisabilité réalisée pour le projet biomasse en vue du remplacement de la chaudière fioul du SICG du groupe scolaire les Courlis à Villers-les-Luxeuil.

Le Bureau syndical décide, compte tenu du faible montant des travaux, de fixer le taux de rémunération de la mission d'AMO qui y fait suite à 5% du montant des travaux.

### **DELIBERATION N°8 – Prolongation du poste de CEP**

En vue de satisfaire aux besoins recensés et à venir, le Bureau syndical décide de prolonger la durée du poste « Conseil en Energie Partagé », et de procéder au recrutement d'un agent au niveau BTS ou DUT avec des connaissances dans le domaine thermique et/ou dans la maîtrise de la demande d'énergie.

## **BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2016**

### **DELIBERATION N°1 – Programmation des travaux 2016**

Le Bureau syndical valide les quatrièmes listes de travaux 2016 ci-après :

#### Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

- ✚ 8 extensions à Les Aynans, Bay, Boulot, La Bruyère, Chargey Les Port, Echenoz Le Sec, Montarlot Les Rioz et Quincey.
- ✚ 9 aménagements esthétiques à Barges, Brésille, Breuchotte, Cerre Les Noroy, Luze, Montbozon, Noidans Le Ferroux, Senoncourt et Villers Les Luxeuil.

#### Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

- ✚ 11 extensions à Barges, Bay, Brésille, Breuchotte, Chaux La Lotière, Cirey, Cult, Montarlot Les Rioz, Noidans Le Ferroux, Thienans et Trésille.
- ✚ 2 renforcements à Broye Aubigny Montseugny et Fontenois Les Montbozon.

#### Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

- ✚ 11 opérations à Aulx Les Cromary, Avrigny et Virey, Les Aynans, Barges, Bay, Boulot, Brésille, Breuchotte, Fontenois les Montbozon, Montarlot Les Rioz et Noidans Le Ferroux.

### **DELIBERATION N°2 – Convention tripartite SFR – ENEDIS (ex ERDF) – SIED 70**

Le Bureau syndical adopte le projet de convention relatif à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension et haute tension aériens par SFR pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques. Le SIED 70 percevra de la part de SFR une indemnité unique de 27,50 €HT (valeur 2015) par appuis utilisés pour une mise à disposition de 20 ans.

### **DELIBERATION N°3 – Temps partiel pour les agents du SIED 70**

Le Bureau syndical décide d'instituer le temps partiel pour les agents, les autorisations individuelles seront accordées en fonction des contraintes liées au fonctionnement des services, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires.

### **DELIBERATION N°4 – Indemnités Horaires pour travaux supplémentaires (IHTS)**

Le Bureau syndical décide d'instaurer les indemnités pour travaux supplémentaires pour les agents du SIED 70 (de catégorie B et C), la compensation des heures supplémentaires peut être réalisée en tout ou partie, sous la forme d'un repos compensateur et à défaut de compensation sous la forme d'un repos compensateur, les heures supplémentaires accomplies sont indemnisées.

### **DELIBERATION N°5 – Conseiller en Energie Partagé**

Le Bureau syndical confirme sa délibération n°8 du 11 juillet dernier prolongeant le poste de « Conseil en Energie Partagé » sous forme de CDI avec le régime indemnitaire des techniciens territoriaux.

### **DELIBERATION N°6 – Convention de stage avec le SDIS de Haute-Saône**

Le Bureau syndical adopte le projet de convention de stage proposé par le SDIS pour la formation de pompier volontaire de M. Denis MARTEAUX durant ses horaires de travail, ceci moyennant la réversion de vacances équivalentes à la durée du stage.

## **CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES ENR : SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2016**

Le Conseil d'exploitation de la Régie des EnR propose d'instituer la règle de calcul du terme R2 ci-après pour les nouvelles demandes de raccordement au réseau de chaleur de la chaufferie de Marnay :

$$R2 = 587 \text{ euros HTV par unité de répartition forfaitaire (délibération n°3 du 7 octobre 2015)}$$

$$URF \text{ nouvel abonné} = 100 \times \text{Moyenne de la consommation des 3 dernières années avant raccordement} / 196 \text{ MWh (consommation initiale totale des abonnés raccordés à la mise en service)}$$

Concernant le droit de raccordement, il ne sera demandé que dans le cas où le R2 du nouvel abonné ne couvre pas le coût du branchement supplémentaire nécessaire à son raccordement au terme de l'échéance des conventions initiales en cours.

## **BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2016**

### **DELIBERATION N°1 – Programmation des travaux 2016**

Le Bureau syndical valide les cinquièmes listes de travaux 2016 ci-après :

#### Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

- ✚ 4 extensions à Choye, Neurey Les La Demie, La Rosière et Vernois Sur Mance.
- ✚ 1 renforcement à Pusey.
- ✚ 1 sécurisation de fils nus à Fleurey Les Faverney.
- ✚ 1 sécurisation de fils nus de petites sections à Servance.

#### Au titre des travaux d'optimisation sur les installations d'éclairage public à Achey, Cresancey et Jussey.



## **DELIBERATION N°2 – Mise à jour des programmes du CAS FACÉ pour les années 2013-2014-2015 et 2016**

Le Bureau syndical approuve, d'une part, les modifications apportées aux listes des programmes 2013-2014 et 2015 du CAS FACÉ pour le financement des travaux d'électrification rurale, et d'autre part, la liste des travaux qui constitueront le programme 2016.

## **DELIBERATION N°3 – Droit de raccordement au réseau de chaleur à Marnay**

Le Bureau syndical décide d'instituer la règle de calcul ci-après pour les nouveaux abonnés au réseau de chaleur de chauffage urbain de Marnay :

$R2 = 587 \text{ euros HTV par unité de répartition forfaitaire (délibération n°3 du 7 octobre 2015)}$

$URF \text{ nouvel abonné} = 100 \times \text{Moyenne de la consommation des 3 dernières années avant raccordement} / 196 \text{ MWh (consommation initiale totale des abonnés raccordés à la mise en service)}$

Concernant le droit de raccordement, il ne sera demandé que dans le cas où le R2 du nouvel abonné ne couvre pas le coût du branchement supplémentaire nécessaire à son raccordement au terme de l'échéance des conventions initiales en cours.

## **DELIBERATION N°4 – Instauration du télétravail pour les agents du SIED 70**

Le Bureau syndical décide d'instituer le télétravail pour une certaine catégorie d'agents à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, et en fonction des contraintes liées au bon fonctionnement des services du syndicat.

## **DELIBERATION N°5 – Orientations Budgétaires 2017**

Le Bureau syndical, après avoir pris connaissance des différents éléments constituant les recettes et les dépenses du budget pour 2017, approuve les orientations budgétaires présentées par le Président qui seront soumises au prochain Comité syndical.

## **DELIBERATION N°6 – Budgets supplémentaires 2016**

Le Bureau syndical charge, après en avoir pris connaissance, le Président de présenter au prochain Comité syndical les budgets supplémentaires du budget principal, des chaufferies de Scey sur Saône, Gy et Marnay.

## **DELIBERATION N°7 – Financement des travaux d'aménagements esthétiques**

Le Bureau syndical décide de rétablir les règles de financement des travaux d'aménagement esthétique, selon les guides de participations mis à jour, assorties des modifications suivantes :

- \* Plafonnement du montant de l'opération ramené à 60 000 euros par an,
- \* Nécessité de commencer les travaux dans le délai de 2 ans.

## **COMITE SYNDICAL : SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2016**

### **DELIBERATION N°1 – Avenant PCT avec ENEDIS**

Le Comité syndical adopte le projet d'avenant à la convention de concession relatif au versement par ENEDIS (ERDF) de la PCT (Part Couverte par le Tarif) pour l'année 2016, et charge le Président de la signature de tout document relatif à ce dossier.

### **DELIBERATION N°2 – Budget supplémentaire principal 2016**

Le Comité syndical adopte le budget principal supplémentaire 2016 tenant compte des propositions ci-après :

- 1/ Le SIED 70 a procédé à la vente des CEE (certificats d'économie d'énergie), il est nécessaire d'intégrer le produit de cette vente ainsi que les dépenses liées au reversement aux différents bénéficiaires à la section de fonctionnement.
- 2/ Pour satisfaire la demande accrue des travaux d'aménagements esthétiques, les crédits correspondants nécessitent d'être abondés d'un million d'euros supplémentaires grâce à des demandes d'acomptes auprès du FACÉ.
- 3/ Une modification de crédit est également nécessaire pour ajuster le montant des sommes récupérées en trop perçu par les entreprises (+28 200 € de recettes supplémentaires au chapitre 23).
- 4/ Une ouverture de crédit pour faire face aux études de faisabilité que réalise le syndicat.
- 5/ Le SIED 70 ayant mis en place une comptabilité d'engagement, il sera établi au 31 décembre de l'année, un état des dépenses non mandatées sur l'exercice qui donnera lieu à un engagement provisionnel au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante.

### **DELIBERATION N°3 – Budget annexe de la chaufferie de Scey sur Saône - Budget Supplémentaire 2016**

Le Comité syndical adopte les modifications budgétaires figurant dans le tableau ci-dessous :

Le SIED 70 doit payer un impôt sur les sociétés à hauteur de 17 004 € (années 2013, 14, 15 et 16) en section d'exploitation alors que le budget initial était de 3 800 €:

SECTION D'EXPLOITATION					
Chapitre	Désignation	Dépenses ou Recettes	Montant inscrit au BP 2016	Baisse des crédits	Hausse des crédits
011	Charges à caractère général	Dépenses	78 600 €		12 300 €
022	Dépenses imprévues	Dépenses	2 300 €	2 300 €	
042	Opérations d'ordre entre section	Dépenses	34 310 €	10 000 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT					
023	Immobilisations en cours	Dépenses	17 000 €	7 000 €	
020	Dépenses imprévues	Dépenses	3 000 €	3 000 €	
040	Opérations d'ordre entre section	Recettes	34 310 €	10 000 €	

**DELIBERATION N°4 – Budget annexe de la chaufferie de Gy – Budget Supplémentaire 2016**

Le Comité syndical adopte les modifications budgétaires figurant dans le tableau ci-dessous. Le SIED 70 doit payer un impôt sur les sociétés à hauteur de 13 200€(années 2014.15 et 16) en section d'exploitation alors que le budget initial était de 700€:

SECTION D'EXPLOITATION					
Chapitre	Désignation	Dépenses ou Recettes	Montant inscrit au BP 2016	Baisse des crédits	Hausse des crédits
011	Charges à caractère général	Dépenses	33 600 €		12 500 €
66	Charges financières	Dépenses	4 000 €		100 €
67	Charges exceptionnelles	Dépenses	56 800 €	11 100 €	
022	Dépenses imprévues	Dépenses	2 000 €	2 000 €	
023	Virement à la section d'investissement	Dépenses	0 €		12 600 €
042	Opérations d'ordre entre section	Dépenses	17 260 €	5 000 €	
077	Produits exceptionnels	Recettes	38 310 €		7 100 €
SECTION D'INVESTISSEMENT					
16	Emprunts et dettes	Dépenses	71 100 €	11 100 €	
23	Immobilisations en cours	Dépenses	42 110 €		12 600 €
020	Dépenses imprévues	Dépenses	5 000 €	5 000 €	
021	Virement à la section d'exploitation	Recettes	0 €		12 600 €
040	Opérations d'ordre entre section	Recettes	17 260 €	5 000 €	
16	Emprunts et dettes	Recettes	56 800 €	11 100 €	

**DELIBERATION N°5 – Budget annexe de la chaufferie de Marnay - Budget Supplémentaire 2016**

Le Comité syndical adopte le budget principal supplémentaire 2016 tenant compte des propositions ci-après et figurant dans le tableau ci-dessous :

1/ Le SIED 70 doit payer un impôt sur les sociétés à hauteur de 4 100€(années 2015 et 16) en section d'exploitation alors que le budget initial était de 1 200€

2/ Rectification de l'affectation des résultats de clôture du compte administratif 2015 dans le budget 2016 (Reports inscrits au centime près, report d'un excédent de 81 413 euros en investissement, suppression du déficit d'investissement reporté).

SECTION D'EXPLOITATION					
Chapitre	Désignation	Dépenses ou Recettes	Montant inscrit au BP 2016	Baisse des crédits	Hausse des crédits
011	Charges à caractère général	Dépenses	73 200 €		2 913 €
022	Dépenses imprévues	Dépenses	3 700 €	2 900 €	
023	Virement à la section d'investissement	Dépenses	3 700 €	13 €	
70	Vente produits & prestations services	Recettes	160 600 €		45,32 €
002	Résultat reporté	Dépenses	1 200 €	45,32 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT					
23	Immobilisations en cours	Dépenses	11 200 €		3 700 €
001	Déficit antérieur reporté	Dépenses	3 700 €	3 700 €	
021	Virement à la section d'exploitation	Recettes	3 700 €	13 €	
001	Excédent antérieur reporté	Recettes	81 400 €		13 €

**DÉLIBÉRATION N° 6 : Désignation du directeur de la Régie des énergies renouvelables**

Le Comité syndical approuve la proposition du Président de désigner Monsieur Fabrice TONGHINI comme directeur de la Régie des énergies renouvelables suite au départ en retraite de Monsieur Jean-Paul BARSOT.

**DÉLIBÉRATION N° 7 : Orientations du budget 2017**

Le Comité syndical émet un avis favorable aux orientations du budget principal 2017 et de ses budgets annexes basées sur l'enveloppe financière des investissements envisageables en 2017 présentée ci-dessous :

Recettes			Dépenses	
TCFE		3 200 000 €	Charges à caractère générales	240 000 €
FACÉ		1 960 000 €	Charges salariales	700 000 €
Concessionnaires	Redevances	1 060 000 €	Autres charges de la gestion courante	100 000 €
	PCT	600 000 €	Travaux TTC électricité	5 712 000 €
	A8	240 000 €	Travaux TTC éclairage public	2 603 000 €
Participation demandeurs		2 735 000 €	Travaux TTC génie civil télécom	591 000 €
FIMO		420 000 €	Immobilisations corporelles	60 000 €
TVA récupérée		882 000 €	Budget IRVE	400 000 €
Budget IRVE 2016 reporté		200 000 €	Participations aux travaux des communes	876 000 €
			Imprévus	15 000 €
Total		11 297 000 €	Total	11 297 000 €